
PRINTEMPS 2023

INFO IB-MURTEN

TARIF DE RACHAT NETTEMENT PLUS ÉLEVÉ POUR LES PRODUCTEURS PV EN 2023

Avec SolarMurten, nous apportons ensemble une contribution importante au tournant énergétique. L'électricité produite localement à partir de l'énergie solaire est écologiquement judicieuse et gagnera encore en importance à l'avenir. IB-Murten mise sur le soleil et développe en permanence ses propres installations de production. Vous aussi, vous avez un toit solaire? Nous rachetons aux producteurs PV le surplus d'électricité qu'ils produisent - et ce à un tarif de rachat fixe pour toute l'année. En outre, les exploitants d'installations peuvent également vendre les garanties d'origine à IB-Murten.

Le tarif de rachat augmente avec la hausse des tarifs de l'électricité. Pour l'année 2023, le tarif de rachat, garantie d'origine comprise, est fixé à 25 centimes par kilowattheure.

En savoir plus sur le thème
Découvrir le photovoltaïque et le tarif de retour:

www.ibmurten.ch/photovoltaïque



SMART METER – MESURER INTELLIGEMMENT L'ÉLECTRICITÉ

IB-Murten fait un nouveau pas important vers l'avenir énergétique. Dès maintenant, les compteurs d'électricité en Suisse sont remplacés par ce que l'on appelle des smart meters. Les compteurs intelligents ne doivent plus être relevés sur place. Les données de consommation sont automatiquement communiquées une fois par jour au fournisseur d'énergie. Dans la région de Morat aussi, les travaux préparatoires pour le changement des compteurs battent leur plein. L'équipe de spécialistes d'IB-Murten s'emploie quotidiennement à mettre en œuvre l'avenir énergétique pour vous. En gardant un œil sur sa consommation d'électricité, on peut économiser efficacement de l'argent et de l'électricité.

Pour en savoir plus sur le sujet, consultez notre article de fond.

www.ibmurten.ch/f/smartmeter



CHOISISSEZ VOTRE INTERVALLE DE FACTURATION

Quatre factures par an sont normalement envoyées pour l'électricité et l'eau potable. Deux factures d'acompte et deux factures semestrielles basées sur les relevés de compteurs. Les tarifs de l'énergie ayant exceptionnellement augmenté, les factures d'acompte seront plus élevées en 2023. Vous souhaitez un intervalle de facturation plus court?

Vous avez désormais la possibilité de recevoir des factures d'acompte mensuelles et, comme auparavant, deux factures semestrielles. Il vous suffit de remplir le formulaire de contact sur ibmurten.ch et de nous indiquer si vous souhaitez recevoir une facture mensuelle.

www.ibmurten.ch/contact



Payez en outre facilement avec eBill.

Vous trouverez toutes les informations ici:

www.ibmurten.ch/e-facture



FAÇONNEZ AVEC NOUS L'AVENIR ÉNERGÉTIQUE DE LA RÉGION DE MURTENBIET – REJOIGNEZ NOTRE ÉQUIPE



Ici, vous trouverez les postes vacants:

www.ibmurten.ch/emploi

